

DECISION DU PRESIDENT PRISE PAR DELEGATION DU COMITE SYNDICAL

N°2025/09

Objet : « Savoir rouler en Chartreuse scolaire et hors temps scolaire : 14 projets soutenus »

Le Président du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse,

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu la séance du Comité Syndical d'installation du 5/10/2020 au cours de laquelle il a été procédé à l'élection du Président,
Vu la délibération du Comité Syndical du 5/10/2020 relative aux délégations de compétences et d'attributions accordées au Président,
Vu la délibération du Comité Syndical du 20/02/2025 validant la programmation pour l'année 2025,

DECIDE

Article 1 :

Le plan de financement définitif relatif à l'opération « **Savoir rouler en Chartreuse scolaire et hors temps scolaire : 14 projets retenus** » est arrêté comme suit :

Dépenses en €		Recettes en €	
Soutien à 14 projets pédagogiques	12 950.00	Région	9 472.00
		CD 73	1 165.50
		Génération vélo	2 312.50
TOTAL	12 950.00	Total	12 950.00

Article 2

La Région Auvergne Rhône Alpes le Département de la Savoie et Génération vélo seront sollicités en vue du financement de cette opération.

Copie adressée :

- au Préfet de l'Isère
- au Comptable de la collectivité

Fait à St Pierre de Chartreuse,
Le 25 mars 2025

Pour copie conforme

Le Président
Dominique ESCARON

